

Image not found or type unknown



Victime d abus sexuelle par un gynecologue

Par **belchior**, le **21/12/2009** à **13:59**

Bonjour, j'ai été victime d'un abus sexuel par un gynécologue en 2003 il a été condamné mais c'est en fuite dans son pays la Tunisie on passe aux assises de Chambéry le 27 et le 28 janvier il sera pas là mon avocate me réclame 2500 euros de frais et moi j'ai pas le droit à l'aide que dois-je faire parce que l'avocate demande des dommages et intérêts mais il payera pas vu qu'il se présente pas donc si je paie l'avocat pour rien avoir c'est pas la peine merci de m'aider, svp